

## Communiqué de presse

Montpellier, le 2 décembre 2009

### **Ligne Nouvelle de contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier**

## **Les partenaires signent le protocole de financement**

Le 2 décembre, l'Etat, le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le Conseil général du Gard, Montpellier Agglomération, Nîmes Métropole et Réseau ferré de France ont signé l'accord de financement qui lance le grand chantier du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier.

Cet accord a été signé au cours d'un comité de pilotage co-présidé par Claude Baland, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault et par Georges Frêche, président du Conseil régional Languedoc-Roussillon.

Le contournement de Nîmes et Montpellier, dont le coût de projet s'élève à 1,6 milliard d'euros, est la première phase de la réalisation de la ligne à grande vitesse mixte (fret et grande vitesse) entre Nîmes et Perpignan. Long de 80 km, ce contournement constitue un maillon supplémentaire du réseau français et européen à grande vitesse, dans le prolongement de la LGV Méditerranée. Il s'inscrit par ailleurs dans le cadre du développement du corridor « D » (Valence-Lyon-Turin-Budapest) pour le fret européen ; il permettra de réduire notablement le transit des trains de fret en centre ville.

Enfin, il permettra de libérer des sillons sur la ligne actuelle, c'est-à-dire la possibilité d'augmenter le nombre et la fréquence des trains régionaux de voyageurs. En complément à ce projet, sont lancées les études pour la réouverture aux voyageurs de la ligne de la rive droite du Rhône.

Sous ses deux aspects, fret et voyageurs, ce projet répond ainsi aux objectifs de développement durable poursuivis par le Grenelle de l'environnement. Ce projet est inscrit au plan de relance du Gouvernement.

Prochaine étape : le 18 décembre 2009, Réseau ferré de France lancera la consultation auprès des 3 entreprises ayant soumissionné au contrat de partenariat public-privé : Bouygues TP, Vinci et Eiffage.

Le chantier permettra la création de 30 000 emplois sur sa durée.

### **Contact presse**

ETAT / F. Jenny – 04 67 61 61 25 - RFF / V. Durand – 04 99 52 21 84 –  
Région LR / B. Maurel – 06 30 01 98 24